

3.0 crédits

30.0 h

1q

Enseignants:	Brabant Stéphanie ; Stas Françoise ; Moreman Jennifer (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Code: Pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique), la prononciation et l'intonation pour permettre une communication aisée et spontanée.</p> <p>Culture: Sensibiliser les étudiants aux différences (inter)culturelles telles qu'exprimées par les locuteurs (natifs ou non) de langue anglaise.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif principal est de développer l'aptitude de l'étudiant à la pratique de l'anglais (essentiellement) oral dans des situations de communication interactive telles qu'il en rencontrera dans le cadre de ses activités professionnelles futures.</p> <p>Compréhension à la lecture: - Pouvoir comprendre de façon autonome des textes factuels et des articles spécialisés en rapport avec le domaine d'études. Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Compréhension à l'audition Individuelle : - Pouvoir comprendre des conférences et des discours assez longs et suivre une argumentation complexe. - Pouvoir comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et/ou en rapport avec le domaine d'études. Interactive : - Pouvoir suivre un discours dans une conversation courante entre plusieurs locuteurs, dans les principaux contextes socio-professionnels. Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression orale Individuelle : - Pouvoir présenter devant un auditoire, de manière claire et méthodique, un sujet complexe, en ne faisant référence que de manière occasionnelle aux notes écrites. Interactive : - Pouvoir communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. - Pouvoir participer de manière active, souple et efficace à des conversations du registre social et professionnel. - Pouvoir exprimer, articuler et défendre ses opinions en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs, dans des conversations du registre social et professionnel. Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression écrite: - Pouvoir rédiger un courriel qui puisse être compris sans effort par le destinataire et qui atteigne son objectif. - Pouvoir rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation.??? - Pouvoir rédiger une courte présentation sur un sujet relevant de son domaine d'études. - Pouvoir exprimer et développer son point de vue sur un sujet relevant de son domaine d'études. Niveau B1 supérieur du " Cadre européen commun de référence pour les langues " <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> > les rapports sociaux > l'organisation d'un voyage / séjour à l'étranger > la présentation publique d'un projet, d'une communication, ... > la participation à (conduite d') un groupe de travail, une réunion, ... > la négociation, l'échange d'idées, l'élaboration d'une argumentation > l'entretien téléphonique > l'entretien d'embauche (y compris la rédaction du CV et de la lettre de motivation) > l'utilisation du courrier électronique

	<p>Avant chaque activité, l'enseignant mettra à la disposition de l'étudiant une panoplie d'outils (techniques de communication, fonctions langagières, vocabulaire général et spécialisé, rappels grammaticaux, ...) et de ressources (documents écrits, audiovisuels, sites internet, ...) qui lui permettront d'être opérationnel dans chacune des situations de communication interactive, pour autant qu'il s'y prépare avec toute l'application.</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Avoir suivi le cours de niveau moyen--deuxième partie--ANGL 1331 ou équivalent.</p> <p>Evaluation: - L'évaluation continue portera sur la participation active de l'étudiant aux diverses activités et sur la préparation de chacune d'elles, (au moins) une présentation orale au cours, compétences linguistiques,</p> <p>- Examen oral interactif. - Examen oral individuel.</p> <p>Support: - Syllabus du cours. - Cassettes audio video disponibles au centre d'auto-apprentissage.</p> <p>Encadrement: - Groupes de 18 étudiants maximum. - L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. - Guidance au Centre d'auto-apprentissage et à la Salle multimédia de l'ILV.</p> <p>Heures présentielles: 26 Travail autonome: 46</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>> Année d'études préparatoire au master en études européennes > Bachelier en sciences humaines et sociales > Bachelier en sociologie et anthropologie</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>